

QualiPv mention Elec - Installation de panneaux photovoltaïques

Durée : 21 h	mardi 9 septembre 2025 mercredi 10 septembre 2025 jeudi 11 septembre 2025	Lieu : CRER 8 Rue Jacques Cartier, ZA de Baussais 79260 LA CRECHE
-----------------	---	---

Entreprise :

Cochez la case vous concernant : ☐ Moins de 11 salariés ☐ Plus de 11 salariés

Adresse : **CP/VILLE :**

Tél (bureau/portable) : **Adresse mail :**

Code APE/NAF (4 chiffres 1 lettre) : **N°SIRET (14 chiffres) :**

Stagiaire(s) ayant le statut de : ☐ Chef d'entreprise non salarié ☐ Conjoint collaborateur ☐ Gérant non salarié

Nom : Prénom : Date de naissance :

Nom : Prénom : Date de naissance :

Stagiaire(s) ayant le statut de : ☐ Salarié ☐ Gérant salarié

Nom : Prénom : Date de naissance :

Nom : Prénom : Date de naissance :

Nom : Prénom : Date de naissance :

Nom : Prénom : Date de naissance :

Coût de la formation : 1150 € net de taxes par stagiaire

Montants à régler	Adhérents 	<u>Non Adhérents CAPEB</u> + Frais administratifs de 90 € par stagiaire *
Chef d'entreprise <u>non salarié</u> cotisant au  Après déduction de la prise en charge	415 €	505 €
Autres stagiaires	1150 €	1240 €

* Frais administratifs offerts aux adhérents CAPEB dans le cadre du Partenariat

Pour les stagiaires salariés cotisant à



: Contactez votre **CAPEB départementale** pour la demande de financement

Ce bulletin d'inscription est à renvoyer complété avec le chèque de règlement global (s'il y a lieu) à :

ARFAB - 14 Rue des Frères Lumière - 86000 Poitiers

et uniquement pour les Chefs d'entreprise Non Salariés cotisant au FAFCEA, joindre svp :

- un extrait d'inscription au Registre National des Entreprises (RNE) (accessible sur le site <https://data.inpi.fr/>) de moins d'un an
- une attestation **URSSAF** de contribution à la formation professionnelle (CFP) de l'année en cours

Fait à

Le

Signature et cachet de l'entreprise

En remplissant ce formulaire, j'accepte que mes informations soient utilisées exclusivement dans le cadre de ma demande et de la relation commerciale éthique et personnalisée qui pourrait en découler.

Association Régionale de Formation pour l'Artisanat du Bâtiment

14 Rue des Frères Lumière – 86000 POITIERS – Tel : 05 49 45 89 72 - Mail : contact@arfab.fr
SIRET : 393 135 017 00019 - Code APE : 8559A - N° de déclaration d'activité : 54 86 00436 86



Installation Photovoltaïque - Mention Elec

Objectifs de formation

- Être capable d'expliquer à un client le fonctionnement d'un système photovoltaïque
- Être capable de situer à un client le contexte environnemental du photovoltaïque, l'aspect réglementaire, le marché et les labels de qualité
- Savoir expliquer à un client les différentes étapes administratives pour la mise en œuvre d'un système photovoltaïque raccordé au réseau
- Savoir choisir une configuration de système photovoltaïque en fonction de l'usage et du bâti
- Savoir analyser l'existant pour la mise en œuvre d'une installation photovoltaïque
- Savoir calculer le productible
- Connaître le module photovoltaïque
- La protection des personnes
- La protection des biens
- Savoir utiliser les EPI et se mettre en sécurité en toiture
- Connaître la procédure d'une installation photovoltaïque raccordée au réseau
- Connaître les points clés d'une mise en œuvre des modules photovoltaïque
- Savoir raccorder les modules photovoltaïque
- Connaître les différents points clés d'une maintenance préventive

✓ **Durée: 3 jours - 21 heures**

✓ **Public visé :**

Artisans électriciens, professionnels du bâtiment, techniciens d'entreprise d'installations d'électricité

✓ **Pré-requis :**

Maîtriser l'installation électrique BT et disposer de l'habilitation électrique BR

✓ **Animation :**

Formateur agréé par Qualit' EnR

✓ **Moyens pédagogiques :**

- Exposés à partir du référentiel de formation CRER
- Etude de cas, exercices pratiques sur plateforme conventionnée
- Manuel complet de la formation remis à chaque stagiaire

✓ **Moyens techniques :**

- Salle équipée d'un vidéoprojecteur
- Plateforme technique pédagogique
- Travaux dirigés et travaux pratiques

✓ **Evaluation et sanction de la formation :**

- Feuilles d'émargement
- Attestation de présence individuelle
- Validation de la pratique en continu tout au long de la formation à partir d'étude de cas et de travaux pratiques sur plate-forme technique
- Validation des acquis par QCM (note de 24/30 exigée)

JOUR 1 :

- Etre capable de situer à un client le contexte environnemental du photovoltaïque, l'aspect réglementaire, le marché et les labels de qualité
- Etre capable d'expliquer à un client le fonctionnement d'un système photovoltaïque
- Connaître le module photovoltaïque
- Savoir expliquer à un client les différentes étapes administratives pour la mise en œuvre d'un système photovoltaïque raccordé au réseau

JOUR 2 :

- Savoir analyser l'existant pour la mise en œuvre d'une installation photovoltaïque
- Savoir calculer le productible
- Savoir choisir une configuration de système photovoltaïque en fonction de l'usage et du bâti
- La protection des personnes
- La protection des biens
- Connaître les points clés d'une mise en œuvre des modules photovoltaïque

JOUR 3 :

- Savoir utiliser les EPI et se mettre en sécurité en toiture
- Connaître la procédure d'une installation photovoltaïque raccordée au réseau
Savoir raccorder les modules photovoltaïque
- Connaître les différents points clés d'une maintenance préventive
- Conclusion/Evaluation théorique des acquis

QUESTIONNAIRE DE POSITIONNEMENT

« Générateur photovoltaïque raccordé au réseau - compétence électrique »

Prénom :
 Nom :
 Date :
 Société :

AUTOEVALUATION

Situez vos connaissances dans les domaines suivants :

	Jamais vu	Vu les bases	Utilisé parfois	Maitrisé
Unités, formules, mesures, schémas	☐	☐	☐	☐
Réglementation électrique	☐	☐	☐	☐
Protection des biens et des personnes	☐	☐	☐	☐
Connaissances en photovoltaïques (PV)	☐	☐	☐	☐

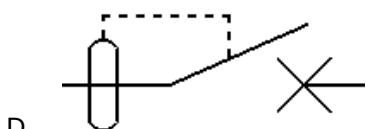
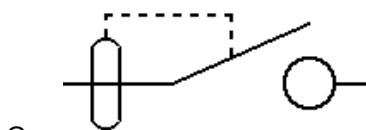
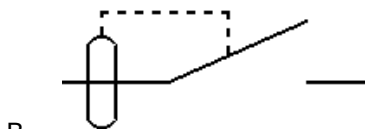
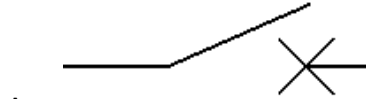
QUIZZ

Unités, formules, mesures, schémas

1. Avec quoi mesure-t-on une intensité ?

- A. V.A.T
- B. Wattmètre
- C. Voltmètre
- D. Pince ampéremétrique

2. Quel schéma représente un "disjoncteur différentiel" ?



Réglementation électrique

3. Quelle est la norme électrique de référence dans l'habitat individuel ?

- A. EN 61000-3-3
- B. RT 2012
- C. DTU 60.1
- D. NFC 15 - 100

4. A quoi correspond l'indice IP ?

- A. Le degré de protection contre la pénétration de corps solides et de l'eau
- B. Un Schéma de Liaison à la Terre (SLT)
- C. Le degré de protection contre les impacts mécaniques externes
- D. Une intensité et une puissance

Protection des biens et des personnes

5. Ces propositions correspondent à des Schémas de Liaison à la Terre, sauf une. Laquelle ?

- A. TT
- B. IN
- C. IT
- D. TN

6. Quelle solution permet d'assurer efficacement la protection des biens et des personnes ?

- A. Disjoncteur de branchement 500 mA
- B. **Protection des biens** : interrupteur différentiel 30 mA + circuit de mise à la terre
Protection des personnes : disjoncteur divisionnaire magnéto-thermique
- C. **Protection des biens** : classe de protection 1 minimum
Protection des personnes : Tension inférieure à 500 V
- D. **Protection des biens** : disjoncteur divisionnaire magnéto-thermique
Protection des personnes : interrupteur différentiel 30 mA + circuit de mise à la terre

7. Quelle est la section du conducteur principal de terre (reliant la barrette de coupure au répartiteur de terre principal du tableau électrique) ?

- A. 10 mm²
- B. 18 mm²
- C. 10 ou 16 mm² (en fonction de la nature et de la section du conducteur actif du câble de branchement disjoncteur-tableau)
- D. 10 ou 18 mm² (en fonction de la nature et de la section du câble de branchement disjoncteur-tableau)

Connaissances en photovoltaïques (PV)

8. Quel paramètre n'influence pas la production photovoltaïque ?

- A. L'emplacement géographique
- B. La consommation du client
- C. L'orientation de mes capteurs
- D. L'inclinaison de mes capteurs

9. Quel outil est inutile pour faire mon relevé de masque ?

- A. Caméra infrarouge
- B. Boussole
- C. Diagramme solaire
- D. Clinomètre

10. Quel organe sépare la partie "Module PV" et la partie "Habitation" ?

- A. Disjoncteur différentiel 30 mA
- B. Disjoncteur de branchement EDF
- C. Interrupteur-sectionneur
- D. Onduleur